

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 121/2022

A la société ADNEYD IMAGE Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°241/BCECO/DG/DPM/PGN-JMAK/2022/MF, conclu avec le Bureau Central de coordination « BCECO », pour un montant total hors taxe de dollars américains sept mille onze (USD 7.011) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 09/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général